



Les institutions du développement durable des agricultures du Sud

Journées de Montpellier : 7-8-9 novembre 2005

Développement durable et organisations des agriculteurs au Nordeste du Brésil

Eric Sabourin (Cirad, UnB) sabourin@cirad.fr

Laurence Granchamp Florentino (Université M Bloch, Strasbourg, Ladyss)
Laurence.Florentino@umb.u-strasbg.fr

Ghilaine Duque (Université Fédérale de Campina Grande, UFCG) ghduque@uol.com.br

Maria do Socorro de Lima Oliveira - UFCG, mdelimaoliveira@yahoo.com.br

Résumé : La référence aux principes du développement durable peut constituer pour les organisations de producteurs (OP) une opportunité d'améliorer leur position. Quelle appropriation ou quelle instrumentalisation opèrent-elles pour transformer leurs normes et leurs pratiques ou/et pour modifier les dispositifs locaux d'élaboration des politiques publiques ? Les principes et projets du développement durable peuvent également représenter une contrainte pour les OP dans la mesure où d'autres acteurs se réclament de cette notion pour imposer leurs propres valeurs, intérêts et projets. Dans quelles mesures celles-ci sont-elles instrumentalisées ou manipulées ?

Cette communication présente les premiers résultats de projets et politiques de partenariat entre l'état et des organisations d'agriculteurs familiaux au Nordeste du Brésil. Divers exemples sont mobilisés autour d'instruments de crédit, de gestion de l'eau et des semences ou d'appui à la commercialisation de produits organiques. Les auteurs examinent les tensions entre les opportunités de reconnaissance et de mobilisation des organisations rurales que représentent ces initiatives et les contraintes liées aux modalités d'opération des politiques publiques de développement rural.

Mots clef : organisation de producteurs, action collective, politiques publiques, capital social, réciprocité.

Abstract: The reference to sustainable development principles can constitute an opportunity for peasant organisation to improve their position. Do peasant organisations use these principles to change their norms and practices or to modify the local framework of public policies elaboration? Sustainable development principles and projects can also represent a limitation for peasant organisation, because other stakeholders defending this notion can impose their own values, interest and strategies. What about manipulation issues? This paper presents the first results of an analysis of partnership projects and policies between the State and peasant organisation in Brazilian Northeast. Examples of water and seeds management are used and a case of alternative organic products marketing. The authors analyse the conflicts between new opportunities of public recognition of peasant organisations and the limitations link to rural development public policies modalities.

Key words: farmer's organisation, collective action, public policies, social capital, reciprocity

Introduction

Cette communication est issue des premiers résultats d'un projet de recherche co-financé par le Ministère de la Recherche et le Cirad (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) dans le cadre de l'appel « Société et culture dans le développement durable ». L'étude a pour objectif d'analyser le positionnement des organisations de producteurs (OP) face aux projets et politiques mobilisant la notion de développement durable et, en particulier, de gestion des ressources naturelles. La recherche s'intéresse aux interactions entre les normes produites au niveau global et celles façonnées par les organisations rurales au niveau local.

Nous faisons l'hypothèse que la référence aux principes de développement durable peut constituer pour les OP une opportunité d'améliorer leur position. Plusieurs questions sont posées : Y a-t-il appropriation ou instrumentalisation de cette notion pour transformer leurs normes et leurs pratiques ou/et pour modifier les dispositifs locaux d'élaboration des politiques publiques ? Les principes et projets du développement durable peuvent également représenter une contrainte pour les OP dans la mesure où d'autres acteurs se réclament de cette notion pour imposer leurs propres normes, valeurs, intérêts et projets. Dans quelles mesures celles-ci sont-elles instrumentalisées ou manipulées ?

Une approche comparée a été appliquée sur plusieurs terrains au Brésil et en Indonésie. Le texte présente les premiers résultats de l'analyse de projets et politiques de partenariat entre l'Etat et des organisations d'agriculteurs familiaux au Nordeste du Brésil. La communication examine les tensions entre les opportunités de reconnaissance et de mobilisation des organisations rurales que représentent ces initiatives et les contraintes liées aux modalités d'opération des politiques publiques de développement rural.

La première partie présente le contexte, les enjeux et les difficultés de mise en place de stratégies concertées de développement durable tant pour les politiques publiques que pour les organisations de producteurs. Divers exemples sont mobilisés autour d'instruments de crédit, de gestion de l'eau et des semences ou d'appui à la commercialisation de produits organiques.

La seconde partie examine dans quelle mesure ces programmes induisent une redéfinition des rapports de pouvoir locaux, réduisant ou non les asymétries et favorisant ou non la mise en œuvre d'une gouvernance locale.

La troisième partie interroge la nature des logiques sociales et économiques mobilisées ou induites par l'interaction collectif/public. Les politiques de partenariat sont en effet souvent justifiées par leur capacité à s'appuyer sur les valeurs humaines (confiance, responsabilité, équité) associées au capital social des OP ou à la réduction des coûts de transaction grâce aux relations de proximité et d'interconnaissance qu'elles entretiennent.

1. Les difficultés du partenariat Etat /OP en matière de développement durable

La capacité des Etats à définir et à mettre en œuvre des politiques publiques qui structurent le champ d'action des acteurs économiques et sociaux en fonction de l'objectif de « développement durable » est très variable d'une région à l'autre. Elle dépend aussi de la pluralité des interprétations, de la notion polysémique de développement durable¹. Terme élastique, le développement durable se prête à différentes interprétations et usages de la part des organisations rurales comme des acteurs publics (Veiga, 2005). Cependant celle-ci inclut toujours une dimension agro-environnementale (gestion et préservation des ressources

¹ Il s'agit pour nous d'une catégorie politique et non pas d'un concept scientifique fini et stabilisé.

naturelles, systèmes de production respectueux de l'environnement et produits de qualité) à laquelle s'ajoutent des dimensions sociopolitiques (équité sociale et autonomie locale), culturelles (identités territoriales, préférences collectives), institutionnelles (définition, exécution de plans et projet de développement rural).

1.1. Historique, contexte et mécanismes de politiques publiques

Au Brésil, les stratégies de développement durable ne sont pas nées d'initiatives des pouvoirs publics. Elles répondent à une double injonction : externe de la part des agences multilatérales, ONG et bailleurs de fonds internationaux ; interne, de la part des ONG et OP défendant un modèle d'agriculture durable ou agroécologique (Almeida, 1998). Au Nordeste, les premières politiques de développement durable, ont été imposées par la Banque Mondiale qui a soumis son cofinancement du Programme d'Appui au Petit Producteur Rural, principal instrument de développement rural participatif des années 80-90 à la réalisation préalable de plans de développement durable par chaque Etat fédéré (programme ARIDAS). Ces plans ont été rédigés pour ne jamais être appliqués ; mais ils ont introduit définitivement cette dimension dans le discours public.

Le second facteur correspond à la mise en place du Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture Familiale- PRONAF. La libération des « Crédits et appuis aux infrastructures collectives » étant soumise à la création de conseils municipaux de développement rural et à la réalisation de plans municipaux (Schneider *et al*, 2003).

Dans les faits, au Nordeste, le modèle de développement rural se caractérise par trois principaux processus interagissant entre eux: i) le désengagement de l'Etat de divers appuis directs à la production, en particulier pour les agricultures familiale et paysanne (commercialisation, vulgarisation et formation), ii) la mise en place de politiques segmentées destinées à l'agriculture familiale mais relevant plus du social ou de l'assistance que du productif (sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté, assistance sociale, genre, jeunes, environnement) ; iii) l'approche territoriale et participative du développement durable, mobilisant les notions d'attributs spécifiques des territoires et de capital social des organisations.

Dans ce contexte, les organisations d'agriculteurs sont conduites à assurer de nouveaux rôles ou de nouvelles fonctions, associés, de fait, à une reconnaissance de leur légitimité ou de leur efficacité par les agences nationales, internationales et non gouvernementales (WB, 1997).

- Le désengagement de l'état est associé à deux processus conjoints la décentralisation administrative et la privatisation de certaines fonctions d'appui public. S'il y a bien transfert de responsabilités au niveau local, il n'y a pas toujours transfert de ressources et de compétences. Même quand celui-ci existe, il y a risque de manipulation par les élus locaux qui contrôlent les exécutifs municipaux et un phénomène dit de «municipalisation» du développement. Enfin, la privatisation des services de vulgarisation n'est pas soumise à la constitution de véritables compétences privées et le contrôle public en est minime. Les organisations de producteurs revendiquent leur habilitation pour assurer également ces fonctions au même titre que les structures privées. Les efforts récents du Ministère du Développement Agraire ont facilité ces formalités, mais le processus reste limité et bureaucratique.

- De plus en plus, et sous l'influence des agences multilatérales, les instruments de politiques publiques sont conçus de manière segmentée, entraînant une disjonction entre politiques sociales et politiques productives, contraire au principe tripartite du développement durable (équilibre entre social, économique et environnemental) (PNUD, 1997). Ces approches (retraites rurales, bourse alimentation) réduisent largement l'économique au principe de l'accès des populations rurales (*rural poors* les « pauvres ruraux ») au marché d'échange capitaliste et entretiennent leur dépendance des supermarchés et des firmes agro-alimentaires.

- L'approche territoriale et participative proposée lors du gouvernement précédent (INCRA, 1999 ; Sabourin *et al.*, 2004b) est devenue la règle avec le gouvernement Lula (MDA Condraf, 2003), les territoires devenant, d'ailleurs de nouveaux acteurs collectifs et institutionnels du monde rural (Sabourin, 2005). Elle se fonde sur la mise en place de mécanismes d'interaction entre action publique et action collective des ruraux via les conseils de développement durable. Mais, dans ces espaces, les OP mobilisées n'ont guère de pouvoir de décision ou de moyen d'assurer les responsabilités de mise en œuvre ou de gestion des actions. Les nominations des conseillers sont souvent centralisées par l'exécutif, les avis ne sont que consultatifs (Schneider *et al.*, 2003 ; Tonneau *et al.*, 2004).

1. 2. Trois expériences de partenariat pour le développement rural

Nous avons retenu trois cas de partenariat OP/pouvoirs publics, qui de par la mobilisation collective des agriculteurs et de leurs alliés, ont fait l'objet de diverses formes de négociation. Celle-ci s'est traduite par l'adaptation d'instruments de politiques publiques spécifiques dans l'Etat de la Paraíba : Gestion de la biodiversité et banques de semence, construction collective de citernes d'eau et crédit mutuel et marchés municipaux de produits agro-écologiques.

Les banques de semences dans l'Etat de la Paraíba.

Au Nordeste, les Banques de Semences Communautaires (BSC) s'appuient sur des pratiques d'entraide paysannes entre familles voisines. Il a toujours existé un système de dons réciproques de semences entre agriculteurs : quelques kilos pour semer, un sac ou deux en cas de besoin alimentaire suite à une maladie du voisin ou à une mauvaise récolte.

Les BSC reçurent, via l'As-pta, un appui du Fond National pour la Biodiversité. Mais le mouvement social décisif a été porté par l'Articulation Semi-Aride (ASA Paraíba), un réseau mixte d'organisations d'agriculteurs et de la société civile, qui a négocié auprès de l'Etat, la reconnaissance publique des BSC pour assurer ces fonctions de gestion de semences dans les régions de l'Agreste et du Haut Sertão (ASA-PB, 1999).

Cette reconnaissance a permis aux BSC de trouver de nouvelles ressources et surtout une légitimité institutionnelle pour continuer à fonctionner. L'appui public s'est traduit par des accords contractuels entre l'état et les collectifs d'agriculteurs: les BSC peuvent assumer la réception, le stockage local et la distribution des semences publiques ou privées. Cette tâche va de l'évaluation des besoins à l'administration des stocks et à leur redistribution. Depuis 2002, l'appui est divisé en semences et ressources financières, de manière à permettre aux BSC de pré financer, selon les besoins, l'achat de variétés locales auprès des agriculteurs dans l'ensemble de la région et non plus uniquement au niveau local, ce qui a renforcé la possibilité de constitution de réserves de variétés locales et la biodiversité des stocks. Enfin, une loi de l'Etat de la Paraíba légalise la distribution de semences via le système des BSC, sans qu'elles soient obligatoirement certifiées par des firmes spécialisées (Almeida & Cordeiro, 2001).

Ce système représente une source de satisfaction et de dignité pour les agriculteurs. Auparavant, après les périodes de sécheresse, ils dépendaient des distributions officielles qui

souvent, arrivaient trop tard ou consistaient en variété hybrides non réutilisables et fort dépendantes en intrants externes.

Bien entendu, les BSC connaissent les mêmes difficultés et aléas de gestion que tous les dispositifs collectifs ou institutionnels d'agriculteurs. On retrouve la gestion volontaire (et parfois intéressée) par une seule famille, le même centralisme que dans les associations ou dans la politique municipale. On trouve des cas de BSC qui ont conduit à la création d'associations communautaires. Par ailleurs, les BSC permettent de toucher des agriculteurs souvent exclus d'autres formes d'action collective ou d'innovation. Par contre, l'évaluation de ces BSC fait état d'une absence quasi-totale de retour « comptable », de contrôle entre communautés, pouvoirs publics et intermédiaires (OP, syndicat ou ONG) (Sidersky *et al*, 2004). L'absence de contrat formel selon les OP n'empêche pas la reproduction du dispositif et le principe d'élargissement de la réciprocité, par contre elle n'empêche pas non plus les abus ou détournements privés, si aucun contrôle social n'est exercé à la base ou au sommet. Cette expérience a eu un impact sur la législation fédérale de certification de semences et sur la Loi des cultivars qui régule les tests et l'enregistrement de nouvelles variétés.

Gestion de l'eau par les citernes familiales et crédit mutuel

Les citernes de captage et stockage des eaux de pluies des toits, traditionnellement construites en briques ou en béton existent depuis le XIX siècle. A partir des années 90, diverses ONG et organisations de producteurs ont assuré la diffusion d'un modèle plus adapté : économique (300 \$ pour 15 à 20 m³), résistant (cylindrique) et réalisable par des maçons locaux. Il s'agit d'une cuve semi enterrée, à base de plaques fines de ciment pré moulées (Sabourin *et al*, 2002). La divulgation de ce modèle a été accompagnée de diverses formes de crédit rotatif avec caution solidaire allant de l'autofinancement total de type « tontine » au remboursement partiel ou total du coût de la citerne pré financé par une ONG ou une organisation de producteurs. Ces mesures de crédit et d'autofinancement partiel ont une forte valeur symbolique. Au delà des arguments en termes d'autonomie, indépendance et responsabilisation des acteurs locaux, elles proposent une alternative à l'assistance qui alimente le clientélisme des élus locaux (Duqué & Cirne, 2001), car ceux-ci préfèrent distribuer gratuitement puits, pompes et citernes afin d'en tirer des bénéfices électoraux immédiats, sans se soucier ensuite de leur devenir et de leur entretien (Diniz, 2002, Duqué & Oliveira, 2003). Depuis 2002, l'Articulation du Semi-Aride Brésil (ASA-Brasil)², a obtenu de l'Etat Fédéral un vaste programme d'appui aux initiatives d'auto construction de ce type de citernes - Programme «1 Million de Citernes», qu'elle gère par l'intermédiaire d'une organisation créée dans ce but, sur la base d'Unités de Gestion locales, ONG ou OPR membres de l'ASA. Malgré les protestations des exécutifs locaux et régionaux, dans l'Etat de la Paraíba le programme est co-financé par un système de crédit à caution mutuelle, les « Fonds Rotatifs Solidaires ». Dans les faits, la part d'autofinancement reste symbolique, même si importante pour les familles les plus pauvres et le taux de recouvrement est très inégal d'un fond à l'autre, en fonction de la cohésion sociale, des précédents associatifs locaux, du contrôle réel de l'unité de gestion et, bien sûr, des effets de concurrence ou de démotivation des élus locaux qui offrent des citernes gratuites, parfois en provenance du même financement fédéral (Duque *et al.*, 2004). Du coup, l'impact du crédit solidaire se mesure plutôt en termes d'apprentissage mutuel et d'organisation ou de mobilisation collectives des OPR et des pôles syndicaux membres de l'ASA-Paraiba, pour défendre leur

² Réseau unissant les Articulations similaires de chaque Etat de la région semi-aride, celles-ci constituant un forum intégrant des associations, paroisses, syndicats, ONG et personnalités, dans une réflexion et action communes en faveur des producteurs familiaux de la région semi-aride.

système de co-financement afin de rompre avec les pratiques clientélistes des élus locaux (Oliveira & Duque, 2004).

Les marchés agro-écologiques

Les marchés de produits agro-écologiques³ s'inscrivent dans la stratégie du Pôle syndical de la Borborema d'augmenter l'autonomie des agriculteurs familiaux en les encourageant à cesser d'utiliser les intrants chimiques et à diversifier les alternatives de commercialisation (Kilcher, 2004). Les cas d'intoxication par l'usage de pesticides sont courants, mais le véritable déclencheur a été la croissance du nombre d'agriculteurs pratiquant l'agro-écologie, suite à l'intervention de l'ONG As-pta dans la région. Initialement réalisé à titre expérimental à l'occasion des fêtes de fin d'année de 2001, le marché agro-écologique de Lagoa Seca a connu un vrai succès et est devenu permanent. Cette initiative a conduit le groupe d'agriculteurs à se structurer via la création d'une association et l'adoption de règles et normes en termes de stratégie commerciale : uniformité des stands, contrôle des produits pour garantir leur qualité et origine. Ce marché a finalement obtenu une reconnaissance des pouvoirs publics au niveau fédéral par la négociation des modalités d'investissements du Pronaf-Infra-structure.

Le Pôle syndical a également négocié l'implantation d'un marché agro-écologique avec la municipalité de Campina Grande. Au sein du pôle urbain régional, ce marché a une valeur de « vitrine » ; il favorise la participation des agriculteurs convertis à l'agriculture écologique qui ne sont pas assez nombreux dans leur commune pour constituer un marché différencié et il sert de modèle à l'élargissement à l'échelle régionale de la commercialisation directe des produits organiques. Un débat existe au sein des agriculteurs autour de la stratégie la plus pertinente de différenciation à l'intention des consommateurs : doivent-ils créer des marchés spécialisés ou bien doivent-ils se donner des moyens d'être mieux identifiés par les consommateurs au sein des marchés traditionnels ? Pour pouvoir adopter la seconde option, l'appui, même minime, des pouvoirs publics est nécessaire. Il facilite le financement de stands homogènes, facilement identifiables et permet de garantir un espace différencié au sein des marchés. Ces marchés fonctionnent grâce à l'implication de quelques familles qui veillent au respect des règles. Les autres participants, moins impliqués idéologiquement, font preuve d'opportunisme. Leur intérêt pour l'agroécologie dépend davantage de l'émergence d'une demande de la part des consommateurs et de l'accès à une forme de commercialisation rémunérant mieux leur travail que la vente aux grossistes. Les marchés agro-écologiques ne sont pas apparus simplement en réponse à une transformation des pratiques ou à un encouragement par des organismes d'appui : la condition de leur succès tient à leur réponse qualifiée et pérenne, donc collective et institutionnalisée, à une demande, des consommateurs, de produits de qualité et sans pesticides.

1.3. Caractéristiques des interactions collectifs/public dans ces expériences

Dans les trois cas étudiés apparaissent trois éléments récurrents :

- le recours aux organisations professionnelles pour institutionnaliser d'anciennes pratiques,
- la négociation de l'appui public par le relais d'un mouvement régional de la société civile, intégrant syndicats, église, ONG ;
- les tensions et contradictions avec l'appui public ;

³ Marchés de vente directe de produits de l'agro-écologie (forme d'agriculture écologique à base biologique, sans intrants chimiques) par les agriculteurs familiaux.

Le recours aux organisations professionnelles

Les règles ancestrales de réciprocité paysanne, en particulier celles établies autour du partage ou de la redistribution de facteurs de production (terre, travail) ou de ressources communes (eau, savoirs techniques) ne répondent plus à l'ensemble des exigences de l'activité agricole et, surtout, aux conditions posées par les interventions des pouvoirs publics. Des évolutions et des adaptations sont nécessaires. Les communautés paysannes ont donc recours à de nouvelles formes d'organisation, imposées ou proposées par les pouvoirs publics et par les agents externes (églises et ONG) pour assumer de nouvelles fonctions: syndicat à l'échelle municipale, association de producteurs à l'échelle de la communauté. Le statut des associations de producteurs a permis aux banques de semences et aux marchés agro-écologiques de recevoir des appuis publics. Sans statut, les fonds rotatifs des citernes ont d'ailleurs plus de mal à institutionnaliser les pratiques et les transactions. Cependant, tout en apportant des solutions d'ordre technique, ces formes d'organisation professionnelle ou économique créent de nouveaux problèmes dans la mesure où elles ignorent les spécificités locales ou ne respectent pas les règles de réciprocité, ayant été formalisées selon les principes de l'échange.

Le relais de mouvements sociaux

Les organisations de base liées aux communautés n'ont pas le pouvoir de négocier les appuis publics, ceux-ci, dans les trois cas, sont passés par le relais de mouvements sociaux régionaux. Dans le cas de banque de semences et des citernes, l'Articulation Semi-Aride Paraiba, un forum régional hybride, a assuré le relais et la négociation avec le secrétariat d'agriculture de l'Etat et avec le gouvernement fédéral, en créant l'ASA Brésil, pour négocier et gérer le programme P1MC (Diniz, 2002 ; Sabourin *et al.*, 2005). Dans le cas des marchés agro-écologiques, c'est le pôle Syndical de la Borborema qui a négocié divers appuis auprès de la Municipalité de Campina Grande et du Ministère du Développement Agraire, via le projet de territoire de la Borborema.

Intérêts et difficultés de l'articulation action collective/action publique

En termes de politique publique, faciliter ou assurer le fonctionnement et la reproduction de ces dispositifs collectifs présente divers avantages mutuels. Pour l'Etat, outre les économies en termes de coûts et de gestion, il s'agit d'une opportunité de délégation de services via une politique publique contractuelle. Pour les organisations paysannes, tout appui est bienvenu pour renforcer leurs initiatives et capacité d'action autonome.

L'institutionnalisation de ces dispositifs via des organisations professionnelles permet certes leur reconnaissance publique, et logiquement, celle-ci contribue à l'accès à des appuis. Mais ces ressources publiques, de par leur nature, développent également des dépendances de l'Etat ou du marché d'échange capitaliste et des phénomènes de concurrence. Ces projets engendrent des financements spécifiques, qui créent une compétition entre acteurs : entre services publics, municipalités et ONG (programme 1 Million de Citernes), entre OP et instituts de recherche et développement (autour des banques de semence et marchés agro-écologiques) entre OP (banques de semences, syndicats et Sans Terre) ou encore entre OP et la vulgarisation (Emater) qui organise également des marchés de vente directe.

Le fonctionnement des dispositifs institutionnels est constamment menacé par des risques de manipulation par les pouvoirs politiques locaux, par des dérives assistancielles ou clientélistes (Duque & Cirne, 2001). On constate certes des phénomènes d'apprentissage de

règles (contrats, gestion, marchés, formation des prix, comptabilité) qui contribuent au renforcement des capacités des organisations, d'une part, et à leur autonomie progressive des tutelles d'autre part. Ces dispositifs ont ralenti les processus de différenciation entre producteurs car ils se caractérisent par un accès ouvert à tous les membres de l'association communautaire. Il n'en demeure pas moins qu'avec le temps, certains agriculteurs profitent plus que d'autres des innovations et des services, en général les familles proches des leaders, des techniciens, et surtout celles qui au départ bénéficiaient des meilleures ressources en terres, en main d'œuvre ou en revenu monétaire (retraites des vieux, salaires de certains membres) (Duque *et al*, 2004).

Du côté des organisations, on retrouve souvent une reproduction des mêmes pratiques clientélistes et paternalistes que l'oligarchie politique. L'apprentissage de la base est encore réduit ou trop lent pour garantir une critique et un contrôle social (Sidersky *et al*, 2004).

La réalisation de projets locaux de développement durable entraîne des tensions et contradictions bien plus fortes que la planification territoriale. Un conflit est apparu entre l'ASA Brésil et le gouvernement quant au rythme du programme de construction de citernes. 2004 a été une année d'élections municipales, à deux ans du scrutin général et le gouvernement menace de remettre la réalisation du programme aux Etats locaux et aux municipalités. Pour la société civile, la distribution gratuite de citernes sous-traitée au prix fort à des firmes privées complaisantes, représente une véritable régression : fin des programmes de formation à l'auto construction, déresponsabilisation des bénéficiaires et retour du clientélisme politique.

2. Redéfinition des pouvoirs et apprentissage de la gestion locale

La seconde partie examine dans quelle mesure ces programmes induisent une redéfinition des rapports de pouvoir locaux ; contribuent-ils à réduire les asymétries et favorisent ils la mise en œuvre d'une gouvernance locale ?

2.1. Réduction des asymétries et apprentissages

Le premier apprentissage indiqué par les acteurs locaux est celui du partenariat. Celui-ci exige une reconnaissance de l'autre, des autres, et le besoin de développer des capacités d'action à plusieurs, et de se coordonner.

La réduction des asymétries passe aussi par la formation des leaders et par la formation de base, c'est-à-dire par diverses formes de socialisation d'informations et de références : voyages d'études, visites d'échanges, démonstrations techniques, expérimentation en milieu réel, etc. Par contre, il est évident que les leaders et dirigeants de base participent plus et profitent plus de ces formations, sans pour autant assurer toujours un retour ou une socialisation à la base. Ils justifient souvent ces avantages en termes de compensation, puisqu'ils ne reçoivent pas de salaire pour leur activité de dirigeant.

Les apprentissages sont également institutionnels : il s'agit d'apprentissage par et à travers l'expérience, d'apprentissages de règles : celles du marché d'échange, de l'administration, des banques, de la coopération, etc. Par contre on peut s'interroger sur la réciprocité de ces apprentissages du côté de l'état et des services publics. Il semble que ces structures ont plus de difficultés à s'adapter ou à remettre en cause leurs méthodes. S'il existe un apprentissage des organisations rurales et des communautés paysannes de la part des institutions publiques, c'est souvent pour essayer de maintenir d'anciennes pratiques et postures, sous de nouveaux discours, y compris dans le cas des plans de développement territorial, souvent élaborés et

appliqués de manière descendante par des consultants externes rémunérés à l'acte, ce qui occasionne diverses tensions.

2.2. Redéfinition des pouvoirs locaux et gouvernance locale

Il est impossible de tirer des conclusions générales tant les situations sont contrastées, mais il est vrai que certains éléments semblent irréductibles :

- les tentatives de manipulation sont constantes, y compris par les organisations paysannes et leurs dirigeants, même si avec des pouvoirs moindres que ceux des services publics.
- le retour en arrière est difficile après une expérience participative, malgré les tentations des pouvoirs publics, par exemple dans le cas des constructions de citernes du PIMC.
- On observe la constitution d'une mémoire citoyenne, là où il semblait qu'il n'existait aucune mémoire politique. On note des postures critiques qui se traduisent par une évolution du vote local.

Même s'il s'agit encore de cas isolés par rapport à l'ensemble du Nordeste, il existe un lent et difficile processus de réduction de la dépendance, de conquête de l'autonomie et d'apprentissage de la démocratie (Tonneau et al., 2004).

2.3. Défense et reproduction de principes et valeurs paysannes ou rurales

Les trois cas étudiés, surtout les banques de semence et les citernes, sont associés à une récupération de la dignité des agriculteurs et donc à une revalorisation du statut des paysans pauvres : financer sa part de citerne, même symbolique, valoriser ses semences, vendre des produits sains contribuent à cette valorisation de l'estime de soi et du groupe.

Cet élément montre l'intérêt d'un appui productif (et d'un support économique et financier de type crédit, marché, etc) à l'agriculture paysanne et familiale. Il existe en effet au Brésil, et au Nordeste en particulier, la tendance à réduire les politiques d'appui à l'agriculture familiale à des mesures d'assistance sociale (retraites, bourses, etc). Par ailleurs, cette dérive assistanciale est associée à une dépendance du marché des agriculteurs pauvres et peu monétarisés : leur intégration au marché d'échange capitaliste, s'opère chaque fois plus en tant que consommateurs plutôt que producteurs. C'est là le principal effet des politiques de retraite rurale, de « bourse famille » ou pire du projet Faim Zéro dont la principale modalité consistait à attribuer 50 réais par mois et par famille pour acheter des aliments, mais au moyen d'une carte électronique qui n'est utilisable que dans le réseau de supermarchés.

Un autre aspect de renforcement d'identités collectives est celui de la construction d'espaces, de territorialités permettant la modernisation ou l'expression de formes de réciprocité et de redistribution, capables de maintenir la production et la reproduction des valeurs humaines. Ces valeurs sont toujours invoquées quand il s'agit d'expliquer le fonctionnement du partenariat, de la coopération de l'action collective, de la solidarité. Il s'agit de la confiance, de l'amitié, de la responsabilité, de la justice, de la réputation. Mais ces valeurs ne tombent pas du ciel, elles ne sont pas données aux individus ni aux groupes ; elles doivent être constituées.

3. Origine des principes et valeurs de durabilité sociale et économique

Parmi les notions clef citées pour justifier la mobilisation des organisations d'agriculteurs et la participation des populations aux projets de développement durable, on trouve la réduction

des coûts de transaction (Williamson, 1979) et le capital social, repris par les économistes à partir des travaux de Bourdieu (1980) et Coleman (1988). La réduction des coûts de transaction relève d'une extension institutionnaliste des notions économiques standard d'économie d'échelle, d'efficacité. L'application de la notion de capital social au développement économique ou durable des populations les plus pauvres, en particulier des zones rurales des pays en développement a été largement commentée (Portes, 1998; Fine, 1999; Schüller *et al.*, 2000).

De fait, les auteurs qui se réfèrent à ces gains en capital social traduisant des intérêts économiques, admettent que ceux-ci dépendent de relations humaines (proximité, interconnaissance, solidarité, entraide) et de la reconnaissance partagée de valeurs humaines universelles (confiance, réputation, responsabilité, justice, équité, liberté, fraternité). Mais ils n'expliquent ni la nature des relations entre intérêts matériels et liens sociaux (Sabourin, 2005), ni l'origine des valeurs humaines, qui seraient insérées dans les représentations sociales (Putnam, 1993), culturelles (Ostrom, 1998) ou symboliques.

3.1. La question de l'origine des valeurs à la base du capital social

Portes (1998) propose une définition qui a le mérite de dévoiler, d'emblée, le caractère utilitariste de la notion de capital social qui *»correspond à la capacité des acteurs d'obtenir des bénéfices par le fait d'appartenir à des réseaux sociaux ou à d'autres structures sociales* ». Il reconnaît que le capital social ne produit pas que des vertus (liées à une vision tautologique et téléologique comme celle de Putnam⁴), mais également des aspects négatifs (exclusion, imposition d'une conformité de normes, replis sur le groupe local).

Selon Portes, il existe quatre sources de capital social, toutes liées à des relations de *réciprocité et de solidarité : réciprocité bilatérale; la solidarité restreinte, la réciprocité indirecte et l'obligation* qu'il différencie des *« échanges purement mercantiles »*.

En réalité, il re-découvre la différence entre échange et réciprocité identifiée par Mauss (1924), définie par Polanyi (1944) et les structures de réciprocité analysées par Temple & Chabal (1995) et Temple (1998)⁵.

Polanyi (1944) n'explique pas non plus comment sont produites les valeurs dans lesquelles seraient insérées (*embedded*) les prestations économiques. Pour Temple (2004), ces valeurs humaines ne sont pas données ; elles doivent être constituées et socialement construites. Elles sont, précisément, engendrées et reproduites par l'institutionnalisation des relations de réciprocité et de redistribution, au travers de structures, qui ne sont pas seulement sociales, mais aussi économiques, et qu'il qualifie de *« structures de réciprocité »*.

La confiance, par exemple, n'est pas issue, a priori, d'une religion ni d'un quelconque patrimoine culturel communautaire, indigène ou paysan, ni même de l'interconnaissance. Elle est produite par des relations économiques et sociales de réciprocité, au travers de structures spécifiques d'alliance et de partage des ressources, qui de fait, se retrouvent également

⁴ Portes critique une vision qui ne prend pas en compte les différences de classes et, surtout, son raisonnement tautologique : le capital social étant à la fois cause et effet. On part des effets (les villes et les régions qui gagnent ou qui perdent) pour arriver aux caractéristiques qui les distinguent, niant des explications alternatives. Il s'agit d'expliquer toutes les différences observées par l'élimination des exceptions et la survalorisation de facteurs comme le civisme et l'organisation sociale.

⁵ Temple (2004) propose donc de considérer la réciprocité comme le redoublement d'une action ou d'une prestation, entre autres, comme la reproduction du don. Il distingue ainsi l'échange de la réciprocité : *« L'opération d'échange correspond à une permutation d'objets, alors que la structure de réciprocité constitue une relation réversible entre des sujets »* Les prestations de don, correspondent bien au *« fait social total »* identifié par Mauss, dans la mesure où les relations de réciprocité engagent l'être humain (individu ou groupe) dans sa totalité, tant du point de vue matériel (économique) que symbolique et social. C'est dans ce sens que Temple (1998) identifie et associe la production de valeurs humaines aux structures de réciprocité et de redistribution.

inscrites dans la tradition de la plupart des communautés rurales contemporaines, elles mêmes issues de civilisations anciennes d'origine rurale. Mais, ajoute Temple, la désagrégation de ce patrimoine culturel, conduit généralement à rendre ces obligations ou normes de réciprocité, facultatives ; bien souvent, il n'est plus possible d'assurer ces règles et ainsi, les conditions de reproduction des prestations et des relations régies par les structures de réciprocité. Pour Temple (1997), les structures de réciprocité (l'entraide, le partage de ressources) produisent des valeurs d'usage, mais surtout des valeurs humaines: l'amitié entre les proches, la responsabilité entre générations et par rapport aux ressources naturelles, la confiance, l'équité et la justice dans les modes de redistribution.

Pour autant, les capacités et compétences des organisations d'agriculteurs peuvent osciller, dialectiquement, entre deux tendances opposées et en même temps, complémentaires : la première correspondant surtout à la production de valeurs matérielles ou d'usage, donc de valeurs d'échange et la seconde, associée essentiellement à des valeurs éthiques de citoyenneté, de solidarité, permettant, sous certaines conditions, l'institutionnalisation des structures qui engendrent ces valeurs

3.2. Réseaux sociaux, capital social et coûts de transaction

Il existe une justification de l'intérêt du capital social selon une logique utilitariste, associée à la concurrence du système d'échange capitaliste. Les relations humaines (proximité, interconnaissance en réseaux) et les organisations sont encouragées car elles permettent de réduire les coûts de transaction, de mettre en valeur le capital humain (apprentissage, production et diffusion d'information, d'innovation, de savoirs), de développer les capacités (Sen, 1999), pour pouvoir accumuler des services, des intérêts ou des valeurs matérielles.

On trouve également une production matérielle (d'usage et de marché) engendrée ou multipliée par des formes de réciprocité productive (entraide, gestion partagée de ressources communes ou publiques, redistribution de savoirs, production de biens publics locaux, etc.) dont la maintenance et la reproduction dépendent de la préservation de structures de réciprocité, plus ou moins instituées et ou fragilisées. Mais, ces structures ne sont pas seulement mobilisées pour leurs aspects matériels; elles fonctionnent également sur le plan symbolique, par la parole, par des règles, des normes ou des coutumes, associées ou non à une tradition, ou encore par leur actualisation dans des conditions nouvelles, dans des structures économiques et sociales qui relèvent de représentation et décisions politiques.

L'organisation en réseaux sociaux et sociotechniques (Callon, 1991) a été promue par la vulgarisation agricole aux USA et en Europe (Roger & Kincaid, 1981; Darré, 1986 ; Veiga, 1999) en pariant sur les relations humaines d'interconnaissance ou d'interdépendance pour faciliter le transfert d'information et la diffusion d'innovation. Mais les attributs associés aux réseaux technico-économiques (Callon, 1991) d'information, d'innovation ou de commercialisation peuvent être analysés sur deux plans distincts. D'un côté, la confiance, valeur morale renvoie au plan affectif ou spirituel et, de l'autre, l'entraide, la solidarité, les pratiques et relations de réciprocité peuvent concerner, directement ou non, une production matérielle. Comment séparer ce qui relève d'une logique utilitariste de réduction des coûts de transaction ou de facilitation des transferts de connaissances en vue d'une activité matérielle, de ce qui dépend d'une logique de réciprocité en vue de l'élargissement des relations humaines, de l'intérêt pour les autres ?

Les transactions et prestations matérielles apparaissent, "insérées" dans les coutumes ou les expressions culturelles et symboliques des valeurs humaines. Comme ces pratiques coutumières ou sociales sont gratuites, elles contribuent, de fait, à réduire les coûts de transaction et sont ainsi reconnues par l'économie néo-institutionnelle. Mais, ce courant n'admet pas que ces valeurs doivent être constituées. Elles ne sont pas naturellement

associées aux individus, comme la couleur de leur yeux, ou aux groupes sociaux, par un quelconque héritage d'une histoire ou d'une tradition transmise par l'éducation.

Heureusement, dans les sociétés rurales des pays en développement, l'homme n'a pas pour objectif de détruire ces pratiques et les valeurs qu'elles produisent, elles perdurent parfois, malgré l'extension du libre-échange. Cependant, pour promouvoir des formes de développement de la collectivité en s'appuyant sur les réseaux sociotechniques ou socioéconomiques, il est nécessaire d'en caractériser les structures constituantes : celles qui, en plus de contribuer aux activités matérielles, produisent également des valeurs humaines. Comment un réseau de réciprocité produit-il de la confiance ? Quelles sont les valeurs inscrites dans la coutume ?

Quel est l'objectif principal des unités de production ou des petites entreprises familiales qui constituent ces réseaux socioéconomiques ? Il s'agit avant tout de satisfaire aux nécessités de leurs familles et, si possible, de la population locale (Oliveira & Duque, 2004). Mais l'économie néo-institutionnelle ne pose pas cette question. Elle cherche d'abord à savoir comment renforcer le potentiel d'exploitation de ressources rares et du travail ou du capital humain. La théorie des coûts de transaction correspond à une vision de la rentabilité économique liée au profit et à son accumulation, elle n'offre donc aucune alternative d'économie politique à la théorie néo-libérale classique. Par contre, elle se justifie en redécouvrant le rôle et le potentiel économique des relations humaines de socialité primaire (Caillé, 2001) et des valeurs humaines fondamentales (Temple, 1997).

Cependant, l'option des ruraux pour travailler au sein de petites entreprises familiales autonomes, mais interdépendantes et organisées en communautés ou en réseaux, peut exister, également, parce que ceux-ci tiennent à maintenir et reproduire un système de valeur ajoutée éthique qui vient informer de la nature « morale » ou « utilitariste » de l'économique : une logique d'élargissement et de généralisation de la réciprocité et redistribution dans l'intérêt de soi et du collectif, ou bien une logique de concurrence dans l'échange pour l'accumulation de profits privés ? En d'autres termes : ces réseaux fonctionnent-ils uniquement pour réaliser des profits ou également pour maintenir des relations humaines avec les autres et pour participer d'une société humaine ?

De même, par rapport à la question du développement « durable » : comment distinguer des formes d'organisation destinées à des stratégies productives - prenant en compte la qualité du travail, des produits, des conditions de production et la préservation des ressources naturelles et humaines pour les générations futures - des modes d'organisation apparemment semblables qui, sous couvert du même discours, vont promouvoir en premier lieu la recherche de profits immédiats, au bénéfice principal de groupes dominants restreints ?

3.2. Enseignements, difficultés et perspectives

La différence entre l'analyse de Polanyi et celle du principe économique de réciprocité proposé par Temple réside dans l'origine des valeurs humaines ou éthiques qui orientent les prestations. Polanyi et certains de ceux qui se réfèrent à ses travaux, comme North (1977) et Ostrom (1998) insèrent les valeurs éthiques dans le domaine de la compétence ou de la sphère privée⁶, ou dans les faits culturels qui n'ont rien à voir – ou très peu - avec l'économie. Pour Temple, les structures de réciprocité sont des structures économiques.

De fait, dans les sociétés rurales actuelles, à la différence des sociétés humaines des origines, on se trouve en situations mixtes, dans la mesure où, souvent, le système de libre-échange

⁶ Les valeurs humaines fondamentales ne sont pas culturellement données à un groupe, ni spécifiques de chaque individu comme la bonté ou les cheveux roux: elles sont produites et reproduites au moyen de pratiques et de relations de production, de travail et d'action entre pairs, la "*praxis inter pares*".

s'est imposé progressivement, parvenant à se superposer et à masquer ou paralyser les pratiques et relations de réciprocité

Dans ces conditions épistémologiques, outre les confusions de concept et de vocabulaires (cf. Lévi-Strauss sur réciprocité et échange) et au succès des notions polysémiques comme capital social, solidarité, développement, durabilité, la méthode pour différencier les prestations régulées par le principe de réciprocité de celles gouvernées par l'échange, consiste à identifier les polarités économiques des relations sociales, les valeurs produites et les structures de vase qui garantissent ou contribuent à la reproduction de ces relations, et des valeurs humaines.

Face au retrait de l'état de ses engagements régulateurs et re-distributifs républicains, démocratiques et humanistes, via la privatisation ou la réduction des services publics, les paysans, agriculteurs familiaux et les communautés rurales constituent des dispositifs alternatifs. On assiste au Nordeste semi-aride, à une multiplication d'initiatives locales d'accès ou de gestion de ressources ou de biens publics ou communs (articulations thématiques et forums régionaux, pôles syndicaux, réseaux territorialisés), innovation (groupes de commercialisation, groupes d'agriculteurs expérimentateurs), savoirs et savoir faire (Université Paysanne, Ecoles Familiales Rurales). Les agriculteurs, ou leurs formes d'action collective et d'organisation, assurent donc, à l'échelle locale ou régionale, via ces dispositifs, des fonctions d'intérêt commun de recherche, d'expérimentation, de vulgarisation, de formation et éducation, gratuitement, et souvent sans appui public. Ces dispositifs collectifs assurent à la fois la production de bien publics et des valeurs humaines de responsabilité, de confiance, de justice et de dignité.

Appuyer la durabilité de ces dispositifs d'intérêt public, leur institutionnalisation, comme forme d'articulation entre action publique et organisations d'agriculteurs, constitue un exemple de politique conjointe, négociée et adaptée localement de développement durable. De telles stratégies permettraient de négocier des interfaces positives, surmontant les blocages et paralysies habituels, entre systèmes de réciprocité et systèmes d'échange.

Un autre champ d'application passe par la reconquête des marchés de proximité – Temple (2004) parle de marchés de réciprocité- en particulier aux échelles locales et régionales, de façon à dynamiser la production de lien social, de sociabilité, via les relations entre producteurs et consommateurs. Il s'agit ainsi d'encourager la création de territorialités socio économiques et culturelles "humaines", via la relation entre hommes, produits, identités et territoires - terroirs. Quand la relation directe entre producteurs et consommateurs (*réciprocité bilatérale*) sont limitées, il existe plusieurs alternatives qui fonctionnent partout dans le monde y compris au Nordeste semi-aride, aujourd'hui réunies sous le vocable « d'économie solidaire », mais il s'agit en fait de relations et de structures de réciprocité :

- la vente directe à la ferme ou sur les marchés de proximité réunissant producteurs et consommateurs: marchés organiques, foires hebdomadaire, fêtes des produits locaux, (*réciprocité bilatérale symétrique*)

- les filières courtes contrôlées socialement par les groupements de producteurs ou les coopératives de consommateurs, ou par les deux ensemble (*réciprocité bilatérale, produisant confiance et amitié*) ;

- l'intermédiation qualifiée et interpersonnelle de "courtage" qui maintient une relation de *réciprocité ternaire* par l'interconnaissance, l'effet réseau et l'information sur la qualité: cette structure produit la *confiance*, la *responsabilité* et la *réputation* (du producteur comme du courtier) qui est source de *prestige*.

- ce rôle de certificateur de la qualité peut-être participatif ou dévolu à un tiers, organisation ou institution, sous contrôle social et technique de la garantie des normes d'origine, de fabrication, de qualité des produits (produits bio, fruits, vins, fromages, etc).

La politique de qualification (label ou appellation) imite les effets de concurrence et de spéculation du libre échange, mais elle dépend de l'identification de relations de réciprocité

et de la reconnaissance d'une autorité légitime et compétente pour définir et assurer les normes de qualité et d'origine.

Conclusion

La mobilisation collective des organisations et des réseaux d'agriculteurs familiaux peut suivre deux orientations de développement économique et social. D'un côté, elle peut se développer sur la base du libre échange capitaliste. Celui-ci a été capable d'engendrer un progrès technologique inégalé, des richesses matérielles sans nul doute intéressantes pour l'humanité, mais limitées et toujours réparties de manière plus inégale, produisant plus d'exclus. Ce développement économique fondé exclusivement sur l'économie de libre échange et de concurrence n'est donc pas durable. Il engendre aussi l'exploitation des hommes, des ressources naturelles ainsi que l'exclusion des plus pauvres des droits à une véritable humanité. D'un autre côté, les formes d'organisations des agriculteurs, des ruraux, mais aussi d'autres acteurs socio-économiques, peuvent participer du développement de relations et de structures économiques et sociales de réciprocité. Ces relations et structures sont parvenues et parviennent, même si ignorées ou masquées, et en dépit de la domination du système de libre-échange à assurer la survie matérielle de la grande majorité des populations rurales, des modeste aux plus pauvres, et surtout, à maintenir dans nos sociétés, un minimum de valeurs humaines.

Ces valeurs humaines ne sont pas données culturellement ou socialement et insérées dans les structures symboliques et les représentations, elles sont au contraire construites et reproduites par les relations humaines, constituées en structures de réciprocité. Un des aspects qui reste à éclairer concerne la confusion entre ces catégories et logiques. N'y a-t-il pas, même par ignorance, une justification de la mobilisation de processus sociaux s'appuyant sur des valeurs humaines des communautés (ici rurales) pour favoriser, essentiellement, le développement de l'économie d'échange capitaliste. Dans ce cas, quelle est la capacité de réponse des communautés qui maintiennent des relations de réciprocité. Tout mouvement de destruction engendré par l'économie capitaliste engendre généralement un contre-mouvement qui tend vers un équilibre (au sens de compromis socialement construit et accepté – donc dynamique). Il existe donc un vaste champ de recherche pour contribuer à identifier, qualifier et différencier les relations et structures d'échange et celles de réciprocité.

Sur un autre plan, l'articulation entre action collective des OP et action publique est également dynamique, y compris en situation d'asymétrie de pouvoir entre ces catégories d'institutions. Ces interactions permettent aux OP de gagner de la légitimité, de la reconnaissance sociale, même si ces conquêtes restent fragiles. On ne peut pas dire qu'il y a véritablement instrumentalisation des OP par les services publics, d'autant qu'elle peut être mutuelle, mais que dans le champ politique, il y a concurrence pour l'appropriation des bénéfices de l'action collective.

Bibliographie

- Abramovay R. 1999 "Agricultura e desenvolvimento territorial" - *Reforma Agrária* vols. 28 e 29n° 1:49-67
- Abramovay R.; Veiga, J. E. da. 1999. Novas instituições para o desenvolvimento rural: o caso do Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar (PRONAF). Brasília : FIPE/IPEA, (Texto p/ Discussão N.º 641)
- Almeida, J. 1998, A construção social de uma nova agricultura. Porto Alegre: Ufrgs, 213p.

- Almeida P.; Cordeiro A. Sistema de seguridade da semente da paixão. Estratégias comunitárias de conservação de variedades locais no semi-árido. Rio de Janeiro, AS-PTA, 2001. 120p.
- ARTICULAÇÃO SEMI-ÁRIDO PARAIBANO. 1999. Programa especial de fortalecimento e ampliação dos bancos de sementes comunitários da Paraíba, ASA, Campina Grande, 25p.
- Caillé A., 2001 *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*. Paris, Desclée de Brouwer, 277p.
- Bourdieu, P. 1980. Le capital social : notes provisoires, in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 31 : 2-3.
- Callon, M. 1991, Réseaux technico-économiques et irréversibilités in. Boyer, B., Chavance, B., Godard, O. (eds) *Les figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, EHESS, 195-232
- Coleman JS, 1988, Social Capital in the Creation of Human Capital, in *American Journal of Sociology* Vol.94 Supplément, 95-120
- Darre, J.P. 1986 Comment les façons de faire et de penser se transforment: l'étude des réseaux de dialogue, *Agriscopes*, 7 : 143-151
- Diniz P.C. Ação coletiva e convivência com o semi-árido a experiência da Articulação do Semi-Árido Paraibano, Master, Campina Grande, UFCG, 2002, 112p
- Duque G.; Cirne M N R. Créer des citoyens ou des exclus? Le défi des programmes de secours aux victimes des sécheresses. In Zanoni & Lamarche, *Agriculture et ruralité au Brésil un autre modèle de développement*, Paris: Karthala, 2001, 129-144
- Duque, G.; Sidersky, P.; Oliveira, M.S.L. 2004, Fundos rotativos, organização e desenvolvimento local no semi-árido paraibano: potencial e limites do resgate das tradições de reciprocidade in *XX Reunião Anual da SBSP*, GT 1: Aracaju, 20-22/10/2004
- Fine, B. 1999. The Development State is dead – Long Live Social Capital? *Development & Change*, v 30 (1999) 1-30
- INCRA 1999 Novo mundo rural, projeto de reformulação da reforma agrária, Brasília, INCRA, 28p.
- Kilcher F, 2004. Marchés hebdomadaires et agricultures familiales. Quelle complémentarité. CNEARC, Montpellier, Mémoire ESAT 1, 136p et annexes
- Mauss M., [1950] 1977, Essai sur le Don in: *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, Ministério de Desenvolvimento Agrário-Conselho Nacional de Desenvolvimento Rural Sustentável, Referencias para um desenvolvimento territorial sustentável, por M Duncan, Brasília, MDA-SDT-CONDRAF, 2003, 35p
- North, D.C. 1977, Marchés et systèmes économiques alternatifs dans l'histoire : le défi de Karl Polanyi. *La Revue du Mauss*, 2e sem, 1977 : 51-64.
- North, D.C. 1984 Transaction costs, institutions and economic history, *Journal of institutional and theoretical history*, 140, 1: 7-17.
- Oliveira, M. S. O. ; Duque, G. 2004. Reciprocidade e sociabilidade no Cariri Paraibano. XXIV Reunião Brasileira de Antropologia, FP 40, Olinda, 12 -15/06/2004
- Ostrom, E. 1994 Constituting social capital and collective action in *Journal of Theoretical politics* 6 (4): 527-562
- Ostrom E., 1998. A behavioural approach to the rational-choice theory of collective action, *American Political Science Review*, 92:1-22.
- Polanyi K., 1944. La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps, Gallimard, Paris, [1944] 1983, 420 p.
- Portes, A 1998, "Social capital ; Its Origins and Applications in Modern Sociology", in *Annual Reviews of Sociology* Vol. 24, pp 1-24.
- PNUD, (1997), « Governance for sustainable human development, A UNDP policy document », United Nations Development Programme, January 1997. <http://magnet.undp.org/policy/>
- Putnam R. D (& Leonardi, R. Nanetti, R) 1993. Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy. Princeton, NJ: Princeton University Press. 328p.

- Roger, E.M., Kincaid, D.L. 1981, *Communication Networks. Toward a New Paradigm for Research*, New York: The Free Press, 386p.
- Sabourin, 2001 *Changements sociaux, organisation des producteurs et intervention externe in Paysans du Sertão*, Caron et Sabourin (coord) Montpellier, Cirad, pp.107-134
- Sabourin E. 2001. Reciprocidad e intercambio en comunidades campesinas del Nordeste: Massaroca (Bahía, Brasil) *Revista Ibero americana de Autogestión y Acción Comunal*, 35-36-37 : 101-112
- Sabourin E. 2005 *Organização dos agricultores e produção de valores humanos in VII Congresso da Sociedade Brasileira de Sociologia*, Belo Horizonte, SBS, 1-3 juin 2005
- Sabourin E, Duque G., Diniz, P C O, Oliveira, M S L, Florentino G L. 2005 Reconnaissance publique des acteurs collectifs de l'agriculture familiale au Nordeste. *Cahiers Agricultures* 14 (1) : 111-116
- Schneider S.; Silva, M K; Moruzzi M P E. 2003 *Políticas Públicas e Participação Social no Brasil Rural*. Série Estudos Rurais. Porto Alegre: Editora da UFRGS, 252p.
- Schuller T, Baron S, Field J. 2000 *Social Capital. A Review and Critique in Baron, Field & Shuller, Social Capital. Critical Perspectives*, Oxford, Oxford University Press, 1-38
- Sen, A 1999 *Un nouveau modèle économique : développement justice liberté*, Paris, O Jacob, 350 p
- Sidersky, P. Sabourin E, Tonneau, JP. 2004, How do community social dynamics and different social actors relate to social & technical innovations in Semi-arid Brazil ? in XI World Congress of Rural Sociology, Trondheim, Norvège, 25-30 juillet 2004, 15p
- Temple D., 1997. L'économie humaine in *La revue du MAUSS* n°10, (1) 1997 :103-109
- Temple, D. 1998. Les structures élémentaires de la réciprocité *Revue du MAUSS* n°12, (2) : 234-242,
- Temple D., 2004. Séminaire sur la Réciprocité in : <http://dominique.temple.chez.tiscali.fr>
- Temple, D ; Chabal, M. 1995 *La réciprocité et la naissance des valeurs humaines*. Paris, L'Harmattan, 263p.
- Tonneau, JP; Teixeira O. Aquino, F.; 2005 Modernisation de l'agriculture familiale et exclusion sociale : le dilemme des politiques publiques *Cahiers Agricultures*, 14,1; 11-18
- Tonneau, J.P.; Duque G.; Diniz, P O. 2004, *Desenvolvimento territorial e políticas públicas no Nordeste do Brasil: a aprendizagem da democracia: in Raízes - Vol 22, n°1*,
- Veiga, I. 1999. *Savoirs locaux et organisation sociale de l'agriculture familiale amazonienne: la gestion durable des milieux en question*. INP-ENSAT-ENFA, Université Toulouse le Mirail, Toulouse, 350p. Thèse de doctorat en Etudes Rurales (Sociologie).
- Veiga, José Eli 2005 *Desenvolvimento Sustentável – O Desafio do Século XXI* São Paulo, Editora Garamond Universitária, 226 p
- Williamson O.E., 1979. *Transaction Cost Economics. The governance of Contractual relations*», *The Journal of Law and Economics*, 22 : 223-261. October 1979.
- World Bank 1997 *Social capital: The missing link "Monitoring environmental progress – Expanding the measure of Wealth*. Draft ms, Washington DC, World Bank Environment Department

JEL index : A13, I14, Q38,Z13.